



CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Classification :



Int. Cl. :

A 61 I 15/06

Numéro de la demande : 7632/65

Date de dépôt :

1<sup>er</sup> juin 1965, 22 1/4 h.

Brevet délivré le

30 juin 1967

Exposé d'invention publié le 15 décembre 1967

R

**BREVET PRINCIPAL**

Laboratoires Sauter S.A., Genève

**Ruban adhésif, notamment pour usage médical**

L'inventeur a renoncé à être mentionné comme tel

1

L'objet de la présente invention est un ruban adhésif, notamment pour usage médical, dont l'une des faces présente une couche collante, sensible à la pression. Ce ruban est caractérisé par des perforations disposées en rangées parallèles à une direction perpendiculaire aux bords longitudinaux du ruban, ces perforations étant allongées suivant ladite direction.

Ce ruban, utilisable pour l'usage médical, pourra se présenter en un rouleau, dont on pourra dérouler une partie qui après l'usage, grâce aux perforations susmentionnées, se séparera facilement du reste du rouleau sans que l'on soit obligé d'utiliser un instrument tranchant.

Ces perforations, en outre, lorsqu'elles seront en nombre suffisant assureront une bonne aération de la peau tout en conservant au ruban une résistance à la traction suffisante pour permettre son déroulement.

Le dessin ci-annexé représente, à titre d'exemple, une forme d'exécution de l'objet de la présente invention, sous forme de rouleau.

La fig. 1 en est un plan et la fig. 2, une élévation.

La fig. 3 montre, à plus grande échelle, un tronçon de la partie du ruban déroulée et la fig. 4 est une coupe IV-IV de la fig. 3.

Le rouleau est formé d'un noyau creux rigide « 1 » sur lequel est enroulé un grand nombre de fois un ru-

2

ban 2 de faible épaisseur constitué, par exemple, en matière thermoplastique et dont la face interne est recouverte d'une couche collante adhérent par pression. Ce ruban présente un grand nombre de rangées 3 de perforations disposées perpendiculairement à ses bords longitudinaux. Ces rangées, très rapprochées les unes des autres, sont formées de perforations 4 allongées suivant la direction perpendiculaire susmentionnée et, elles-mêmes, très rapprochées, entre elles. La partie du ruban déroulée ayant été appliquée sur la peau, on pourra la détacher du rouleau par simple déchirement au moyen des doigts, sans qu'il soit nécessaire d'utiliser un instrument tranchant ou de munir à demeure le rouleau d'un dispositif de coupe.

**REVENDEICATION**

Ruban adhésif, notamment pour usage médical, dont l'une des faces présente une couche collante sensible à la pression, caractérisé par des perforations disposées en rangées parallèles à une direction perpendiculaire aux bords longitudinaux du ruban, ces perforations étant allongées suivant ladite direction.

Laboratoires Sauter S. A.

Mandataire : A. Bugnion, Genève

FIG. 1

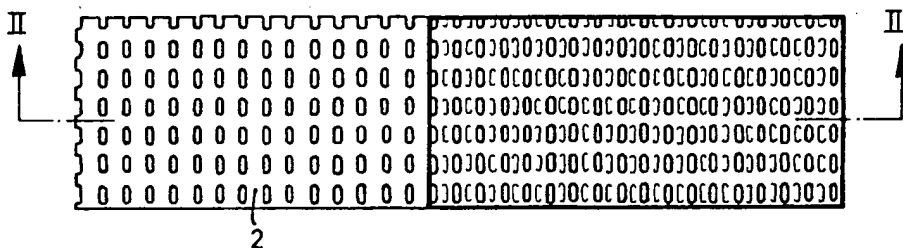


FIG. 2

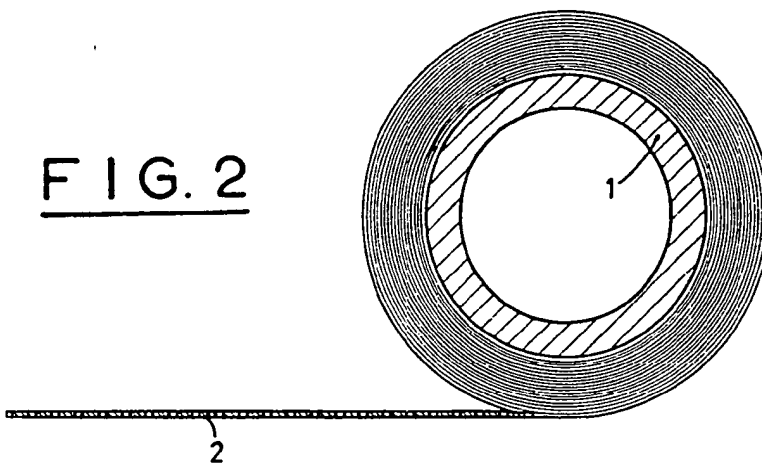


FIG. 3

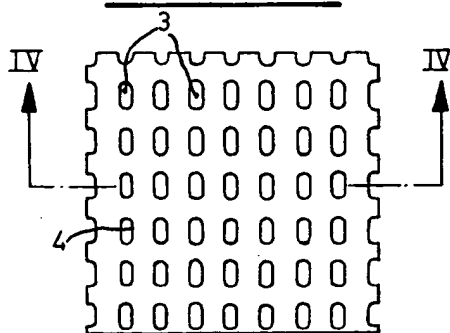


FIG. 4

